

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

- VU le décret n° 2015-885 du 20 juillet 2015 relatif aux conditions de nomination des personnels enseignants du second degré et des Conseillers principaux d'éducation, aux fonctions de formateur académique
- VU l'arrêté du 20 juillet 2015 fixant les modalités d'organisation de l'examen du Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique (CAFFA)
- VU circulaire n° 2015-110 du 21 juillet 2015 publiée au BOEN n° 30 du 23 juillet 2015.
- VU le procès-verbal établi par le jury académique, en date du 13 mai 2019, au titre de la session 2019

Rectorat
DAFIP
Délégation Académique à la
Formation et à l'Innovation
Pédagogique

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence
cedex 1

ARRETE

Article 1 : sont déclarés admissibles au titre de la session 2019 du Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique (CAFFA), les Professeurs de l'académie d'Aix-Marseille dont les noms suivent :

Civilité	NOM	Nom Naissance	Prénom
M.	AMILHAT	AMILHAT	Stéphane
M.	ANAOUJI	ANAOUJI	Farid
Mme	AUDIBERT	AUDIBERT	Melody
Mme	BELY	BELY	Agnès
Mme	BENGRAB	BENGRAB	Anissa
M.	BERTRAND	BERTRAND	Nicolas
M.	BILLOTTA	BILLOTTA	Jean-François
M.	BOSSER	BOSSER	Frédéric
M.	BOULLE	BOULLE	Jeremy
Mme	BRAYDA-BRUN	BRAYDA-BRUN	Valérie
M.	CAUFAPE	CAUFAPE	Bernard
Mme	DA NAZARE	MOYA	Nathalie
Mme	DUBOIS	GOLETTA	Laure

M.	DUSSERRE	DUSSERRE	Julien
Mme	GACH	BOULESTEIX	Florence
M.	GIRAUDEAU	GIRAUDEAU	Sébastien
Mme	GOUDET	PEYRE	Christine
M.	LAPERCHE	LAPERCHE	Anthony
Mme	MARCADENT	MARCADENT	Florence
M.	MARCHAND	MARCHAND	Robin
M.	MARIE-LUCE	MARIE-LUCE	Manuel
M.	MARTIN	MARTIN	Bernard
M.	MONDOLONI	MONDOLONI	Matthieu
Mme	MONTAGNIER	LLORENS	Laure
Mme	PERES	PEREZ	Christel
Mme	PERETTI	ROUMEJON	Julie
Mme	PERROT	BOYER	Nathalie
Mme	PETIT-BLANC	PETIT-BLANC	Gilliane
Mme	PIBAROT	PAROUTIAN	Virginie
M.	PORTALEZ	PORTALEZ	Christophe
Mme	RICHARDOT	TORREGROSA	Catherine
M.	RICO	RICO	Stéphane
M.	ROBERT	ROBERT	Mohamed
Mme	ROSCHEL	ROSCHEL	Véronique
Mme	SEGUY	SADESKI	Géraldine
M.	VERGNES	VERGNES	Jean-François

Article 2 : Le Secrétaire Général de l'académie d'Aix-Marseille, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix en Provence, le 17/05/2019


Bernard BEIGNIER